



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

Chemin du Pommier 5  
Case postale 330  
1218 Le Grand-Saconnex  
Geneva – Switzerland  
www.ipu.org

## Allocution du Secrétaire général de l'Union interparlementaire (UIP)

**M. Martin CHUNGONG**

***Atelier sur Le renforcement du rôle des parlementaires des Etats  
membres de l'OIF dans le processus de l'EPU  
25-26 octobre 2021***

Monsieur le Président du Groupe des Ambassadeurs francophones,  
Monsieur le Représentant permanent de l'Organisation internationale de la Francophonie,  
Monsieur le Secrétaire général de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie,  
Cher Jacques,  
Monsieur le Représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme,  
Mesdames, messieurs les parlementaires,  
Chères participantes, chers participants,

C'est avec un grand plaisir que je voudrais vous souhaiter la cordiale bienvenue à Genève. Malgré votre agenda très chargé en cette période de l'année, et surtout les moments difficiles que nous vivons, vous avez su retrancher le temps nécessaire pour prendre part à cet atelier. Ceci témoigne de votre intérêt à la question des droits de l'homme.

Je voudrais également renouveler toute mon appréciation aux partenaires de ce projet, communément appelé *projet francophone* – notamment l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, et l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF) – qui au fil des années est devenu une pratique systématique à laquelle nous ne dérogeons pas.

Cette initiative, dont les objectifs sont en phase avec ceux de l'UIP, se veut en effet d'outiller les représentants du peuple que vous êtes dans l'exécution de votre mission qui est fortement sollicitée par le Conseil des droits de l'homme et son Examen périodique universel (EPU).

Il n'est en effet point besoin de rappeler que vos nombreuses prérogatives constitutionnelles font de vous des gardiens des droits de l'homme qui aujourd'hui et plus que jamais sont à la croisée des chemins compte tenu des multiples défis auxquels nos sociétés sont confrontés actuellement. Au nom des mesures d'urgence contre la pandémie, de nombreux pays connaissent une dérive

autoritaire, la tolérance recule, la liberté d'expression est de plus en plus menacée. Les discriminations et les inégalités en tout genre refont surface. Plus parlant encore, les inégalités de traitement de la pandémie creusent un fossé béant entre une infime minorité et la grande majorité qui elle semble être laissée pour compte. La pauvreté gagne du terrain et se fait plus endémique. La violence à l'égard des femmes et des filles demeure une préoccupation majeure. Même vous représentants du peuple les parlementaires n'êtes pas à l'abri de la violation de vos droits dans l'exercice de leur fonction. La liste est longue malheureusement.

Ce tableau peu reluisant donne lieu à des questionnements multiples des populations envers la notion démocratique elle-même que nous portons de tous nos vœux. Nous le savons, cette tendance n'augure de rien de bon et risque de compromettre les bases de l'architecture démocratique à laquelle nous consentons tous nos efforts.

Ce sont là de grands chantiers qui requièrent une intervention énergique et ciblée des gardiens des droits de l'homme que vous êtes.

C'est dans cette perspective que l'Union interparlementaire s'est résolue, depuis une vingtaine d'années, à faire de cette question l'un des axes principaux de sa stratégie en faveur des parlements.

Nous ne le savons que trop bien, les droits de l'homme de par leur caractère transversal sont présents dans tous les compartiments de la vie des citoyens. C'est compte tenu de ce constat, qu'ils sont également au cœur de la réalisation des objectifs de développement durables auxquels tous les pays se sont engagés.

Avec le soutien du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, l'UIP a mené une vaste campagne de sensibilisation des parlementaires sur la nécessité de s'approprier davantage cette problématique des droits de l'homme et de l'inscrire dans leurs actions prioritaires pour lesquelles ils sont encouragés à établir des stratégies articulées. Dans la même optique, elle soutient de manière systématique les parlementaires à travers des ateliers de renforcement de capacité qui font de la contribution des parlements aux travaux du Conseil des droits de l'homme un point d'orgue.

Comme je le rappelais tantôt, le Parlement est l'un des acteurs clés dont le soutien est déterminant et requis dans les travaux du Conseil des droits de l'homme et de son Examen périodique universel (EPU). Le but de ce mécanisme est d'évaluer la situation des droits de l'homme dans les États membres des Nations Unies tous les quatre ans et demi. Ce processus d'examen par les pairs à travers un dialogue constructif offre l'avantage d'une approche transparente et inclusive de tous les acteurs y compris le Parlement qui devrait y jouer un rôle clé.

Et pour cause. Il a été relevé que près de quatre-vingts pour cent des recommandations de l'EPU requièrent une intervention parlementaire, notamment législative, d'allocation de ressource et de contrôle de l'action gouvernementale. C'est dire la position éminemment stratégique qui est la vôtre dans ce processus.

Eu égard à cette réalité, l'UIP encourage les parlements à contribuer pleinement aux travaux du Conseil des droits de l'homme de l'ONU et à son Examen périodique universel.

Nos actions visent à soutenir les Parlements et parlementaires des pays examinés à contribuer aux différentes étapes du processus de l'EPU : y compris l'élaboration du rapport national, la présentation du rapport devant le Conseil, et la mise en œuvre des recommandations à l'issue de l'examen. Ces actions conduites aux niveaux international, régional et national ont permis de mieux faire connaître ce mécanisme aux parlementaires, mais surtout de recueillir leur adhésion à l'EPU pour lequel beaucoup accordent désormais un réel intérêt. Nous avons dorénavant des parlementaires, dont certains sont parmi nous aujourd'hui, qui sont devenus des experts de l'EPU et contribuent à relayer la sensibilisation à d'autres parlementaires. Ce dont nous nous réjouissons.

Vous aurez l'occasion de mieux connaître ce processus et d'être davantage informés des actions que l'UIP a menées dans le cadre de cette mobilisation à travers les présentations du présent atelier. Mais en attendant, je puis vous assurer que ce processus participatif permet aux représentants du peuple que vous êtes de donner de la voix aux requêtes de vos mandats permettant ainsi une amélioration de leurs droits de l'homme.

Vous comprendrez donc que c'est dans la suite logique des efforts que je viens de vous décrire que l'UIP s'est associée à l'initiative qui nous réunit aujourd'hui, et qui depuis juin 2019 contribue à renforcer les capacités des parlementaires des Etats membres de l'OIF. Deux ans à peine, après son lancement, l'atelier francophone a déjà contribué au renforcement de capacités d'une trentaine de parlements ici à Genève et à l'organisation de suivi à l'échelle nationale. Ces suivis nationaux ont permis d'une part de proposer des réponses spécifiques aux recommandations du Conseil des droits de l'homme faites à leur pays et, de l'autre, l'élaboration d'un plan d'action parlementaire d'implication au processus de l'EPU.

Je voudrais gager que pendant les deux jours de l'atelier vous saurez tirer le meilleur parti des discussions et que vos parlements abriteront des séminaires de suivi qui devraient vous fournir davantage d'outils pour votre implication effective et concrète dans la gestion des droits de l'homme et des travaux du Conseil des droits de l'homme.

Je voudrais me prévaloir de cette opportunité pour vous réitérer l'engagement de l'UIP à soutenir toutes vos initiatives tant dans le cadre de ce projet que dans la promotion des droits de l'homme de manière générale.

La Maison des Parlements vous est grandement ouverte. Nous nous ferons le plaisir de vous y accueillir lors de vos passages à Genève.

Je forme mes vœux de plein succès à vos travaux.

Je vous remercie de votre attention.